

Davies, Robert. *South African Strategy Towards Mozambique in the Post-Nkomati period : A Critique Analysis of Effects and Implications*. Uppsala (Sweden), The Scandinavian Institute of African Studies, Coll. « Research Report », no 73, 1985, 71 p.

Louis Babineau

Volume 17, numéro 3, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702070ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702070ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Babineau, L. (1986). Compte rendu de [Davies, Robert. *South African Strategy Towards Mozambique in the Post-Nkomati period : A Critique Analysis of Effects and Implications*. Uppsala (Sweden), The Scandinavian Institute of African Studies, Coll. « Research Report », no 73, 1985, 71 p.] *Études internationales*, 17(3), 707–708. <https://doi.org/10.7202/702070ar>

y a fourniture d'armes et d'experts, mais les États qui en bénéficient jouent plus les coquettes que les vraies passionnées. Dans l'autre partie sud-est de l'Afrique, existent deux secteurs: le Zaïre, intéressant, surtout pour l'Occident, pour ses matières premières; l'Afrique orientale et l'Afrique du sud, c'est-à-dire en fait l'océan Indien!

À cet égard, M. Chaigneau fait une place à part, p. 59 à 68, à la « spécificité de l'océan Indien ». Mais, à mon sens, il est regrettable qu'il n'accorde qu'un paragraphe, p. 67, au fait que « l'Union soviétique a conforté sa présence militaire, tant à Madagascar qu'au Mozambique et aux Seychelles, contrôlant ainsi le canal de Mozambique, passage obligatoire des super-tankers empruntant la route du Cap; et un autre, p. 68 à « la déstabilisation en Afrique du Sud, pouvant engendrer, à terme, un déséquilibre des forces largement favorable à l'Union soviétique ».

Dans cette zone, la France joue aussi un rôle, non uniquement pour elle, mais pour tout l'Occident; et ce rôle me paraît beaucoup plus important que celui du soutien de quelques dirigeants. Peut-être, aussi, conviendrait-il de ré-examiner l'attitude de l'Occident envers l'Afrique du sud, allié ou du moins cobelligérant potentiel. Certes, personne ne peut ou ne veut défendre l'Apartheid, mais il vaudrait mieux utiliser des liens anciens pour amener une évolution paisible du régime plutôt que de provoquer une déstabilisation de celui-ci. Il ne faudrait quand même pas oublier que l'URRS a déjà prouvé qu'elle est disposée à s'entendre même avec le Diable, quand ses intérêts du moment sont en cause...

En résumé, le livre de M. Chaigneau, me paraît être une base solide à des réflexions et, je l'espère, à une redéfinition de la présence militaire de la France en Afrique.

Je venais de finir cette étude quand j'ai appris l'écrasement, le 27 mars 1986, d'un avion militaire français sur une école coranique de Bangui. Les manifestations anti-françaises qui ont suivi, spontanées ou non (Talleyrand ne disait-il pas qu'il faut agiter le peuple avant de s'en servir) prouvent au moins que le rôle de Grand frère protecteur n'entraî-

ne pas toujours la sympathie des protégés; les États-Unis l'ont expérimenté en Europe (*US, go home...*), la France s'en aperçoit maintenant en Afrique.

Maurice PONCELET

*Faculté d'administration
Université d'Ottawa, Ottawa*

DAVIES, Robert. *South African Strategy Towards Mozambique in the Post-Nkomati period: A Critical Analysis of Effects and Implications*. Uppsala (Sweden), The Scandinavian Institute of African Studies, Coll. "Research Report", n° 73, 1985, 71 p.

Suivant la thèse de l'auteur, l'accord de Nkomati, présenté à l'ensemble de la communauté mondiale comme une initiative de paix, ne s'avère être qu'un nouvel instrument au service de la politique étrangère de la République Sud-africaine (RSA). Les deux objectifs fondamentaux de cette politique sont d'une part le renforcement de son hégémonie économique régionale par la création d'une « Constellation d'États » sous sa tutelle et d'autre part le refoulement des supports logistiques que les États périphériques accordent aux mouvements de luttes anti-apartheid.

La démarche de l'auteur se divise essentiellement en deux temps. Après avoir brièvement rappelé les objectifs régionaux de la *Total Strategy* (fondement de la politique étrangère régionale de l'Afrique du Sud depuis la prise du pouvoir par P.W. Botha), Robert Davies nous expose en quoi l'accord de Nkomati sert effectivement la réalisation d'objectifs sur le plan de la sécurité et de l'économie.

Sur le plan de la *sécurité* l'auteur tente de démontrer que la République Sud-Africaine (RSA) transgresse sciemment et non seulement tacitement l'accord de Nkomati, en continuant à soutenir les actes de sabotages du MNR. L'argumentation repose ici sur deux éléments, soit d'une part le fait que les militaires, à l'intérieur de l'appareil de décision gouvernemental, jouissent d'une très forte influence au niveau du « Conseil de sécurité », cellule d'ou-

émane les objectifs de la politique étrangère sud-africaine. D'autre part, bien que favorable à l'initiative de paix que représente l'accord de Nkomati, les militaires ont la ferme conviction qu'un minimum d'activités déstabilisatrices doivent être maintenues, sans quoi le Mozambique pourrait être tenté de reprendre ses distances face à Prétoria.

Tout en maintenant une certaine pression sur le Mozambique, la RSA aura donc réussi à faire expulser les militants de l'ANC présents dans ce pays, sans pour autant que diminue la contestation intérieure anti-apartheid. Les deux points forts de cette partie sont certainement l'analyse que fait l'auteur des forces antagonistes présentes aussi bien du côté du MNR que dans l'appareil d'élaboration de la politique étrangère de la RSA. En ce qui concerne le soutien de la RSA au MNR l'analyse factuelle de l'auteur débouche sur une preuve circonstancielle convaincante.

Sur le front économique, l'auteur démontre que la nouvelle « coopération » qui devait naître de la signature de l'accord n'a en rien favorisé le redressement socio-économique du Mozambique. Les rares investissements réalisés s'étant concentrés dans des créneaux directement reliés aux marchés sud-africains (transport, installations portuaires, tourisme), ils n'auront fait qu'entretenir une dépendance économique à l'égard de ces derniers. Cette réponse mitigée du secteur privé, à qui revient le rôle (tel que défini par le gouvernement sud-africain) de resserrer les liens économiques (entendons approfondir les liens de dépendance) entre la RSA et le Mozambique ou avec tout autre État éventuellement signataire d'un pacte de « non-agression », est, selon Davies, le reflet des limites et contradictions inhérentes aux objectifs même de la politique étrangère régionale du gouvernement sud-africain et de leur refus par le secteur privé de la cautionner.

L'auteur conclut finalement qu'au niveau de la « sécurité », l'éloignement des supports de l'ANC (entre autres) n'a jamais débouché sur une diminution de la contestation intérieure anti-apartheid, ce qui prouve au contraire de ce que veut laisser croire la RSA, qu'elle n'est pas d'abord le fait d'ingérences extérieu-

res dans les affaires internes du pays mais qu'elle obéit à sa propre dynamique. Sur le plan économique, en revanche, le maintien d'un quelconque niveau d'activités déstabilisatrices est incompatible avec l'objectif visant à créer une « Constellation d'États » sur la base d'un resserrement des liens économiques régionaux entre la RSA et chacun des États périphériques, tel qu'en témoigne la faible réponse des investisseurs sud-africains.

En définitive l'auteur démontre clairement, même si fort heureusement la RSA n'a toujours pas réussi à réaliser les objectifs fondamentaux de sa politique étrangère régionale, que le concept de « pacte de non-agression », matérialisé ici par l'accord de Nkomati, est effectivement un nouvel instrument par lequel elle cherche à imposer sa loi sur l'ensemble de la région. Du reste, c'est précisément sur l'absence d'entente de ce type que l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada justifiait la dernière intervention armée de son pays contre le Botswana, Le Zimbabwe et la Zambie, confirmant en cela, plus d'un an après sa publication la thèse développée par Robert Davies. Même si dans ces circonstances la lecture du travail de Davies perd de sa pertinence, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une excellente analyse des relations bilatérales entre le Mozambique et la RSA dans l'année ayant suivi la signature de l'accord de Nkomati, pour qui s'intéresserait précisément à cette période.

Louis BABINEAU

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

MOYEN-ORIENT

ALLEN, D. and PIJERS, A. (Ed.). *European Foreign Policy-Making and the Arab-Israeli Conflict*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers Group, 1984, 259 p.

La proximité géographique, les liens historiques et l'interdépendance économique et sécuritaire ne peuvent laisser les pays de la